

Il y a 2 épreuves obligatoires :

1. Compréhension Orale (30 items, 25 minutes)

Les items sont présentés dans un ordre de difficulté progressive allant du niveau A1 au niveau C2 du cadre européen commun de référence.

Les items évaluent la capacité du candidat à :

- Repérer les informations essentielles transmises dans des situations de communication quotidienne
- Comprendre des énoncés simples portant sur des thèmes familiers dans des messages, des annonces, des entretiens, discussions au téléphone, etc et identifier le sujet d'une conversation
- Comprendre les points principaux d'une intervention sur des sujets familiers rencontrés au travail, à l'université, pendant les loisirs.
- Comprendre les informations portant sur des personnes, des faits ou des événements dans des transmissions de radio ou de télévision ayant trait à l'actualité ou sur des sujets personnels, professionnels ou éducationnels.
- Comprendre tout genre de discours prononcé à un débit standard

2. Production Orale (6 items, 15 minutes)

Entretien avec le jury, sans préparation. Six questions de difficulté croissante.

- Décrire son environnement proche.
- Décrire des personnes, parler de ses conditions de vie, de son activité professionnelle ou académique actuelle ou récente.
- Poser des questions, rechercher des informations précises.
- Donner son opinion et expliquer les avantages et inconvénients d'un projet, exprimer son accord et son désaccord.
- Présenter une argumentation claire et structurée dans un style approprié au contexte.

- Présenter de façon détaillée et structurée des sujets complexes, les développer et conclure.